

Communiqué

Lyon, le 14 avril 2008

Adecco, Opinion Way et le Lab'Ho publient l'étude Mobilité 2008 sur les parcours professionnels des salariés :

- **une mobilité majoritairement choisie,**
- **des salariés conscients de leur valeur sur le marché de l'emploi**
- **une recherche de conseils à l'heure du changement.**

Le sondage réalisé pour Adecco par Opinion Way¹ en collaboration avec le Lab'ho éclaire de façon nouvelle la mobilité des salariés du secteur privé en 2008. Pour la première fois, toutes les catégories professionnelles sont prises en compte : ouvriers, employés, cadres. Toutes les mobilités sont analysées, qu'elles correspondent à une évolution de carrière dans ou hors de l'entreprise...ou à un changement lié aux réorganisations internes.

Qui a bougé ?

Plus du quart des salariés en France ont bougé entre mars 2007 et mars 2008 (28%). Leur profil type : 30 ans en moyenne, de sexe masculin, de formation Bac+2 ou plus, vivant en couple sans enfant et travaillant dans une PME des secteurs industrie ou BTP.

Pour quelles mobilités ?

Parmi les salariés qui ont connu une mobilité professionnelle, 59% ont changé de poste au sein de leur entreprise, 38% ont changé d'entreprise et 10% ont retrouvé un emploi après une période de chômage.

Pour quelles raisons ?

73% des salariés mobiles ont choisi de bouger (pour une promotion pour 36%, une mobilité sans demande de promotion : 23% ; une mobilité suite à une formation faite pour changer de poste : 14%).

Améliorer sa rémunération n'arrive qu'en quatrième position des principales raisons de changement de poste ou de d'emploi, derrière les perspectives d'évolution du nouveau poste (26%), le surplus d'intérêt du travail (24%).. et la volonté de « changer à tout prix » (33%).

¹ Etude réalisée du 27 février au 2 mars 2008 en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 1156 salariés du secteur privé en France ;

Et tous salariés confondus, 79% d'entre eux ont eu des initiatives en faveur de la mobilité : mettre son CV sur des sites d'emploi, envoyer son CV, demander des conseils à son supérieur hiérarchique,...

D'une manière générale, il apparaît clairement que la mobilité recouvre deux réalités parallèles touchant deux populations très différentes : une mobilité de carrière au sein de l'entreprise, qui est le propre des cadres et professions intermédiaires, cette mobilité caractérisant davantage les hommes, en CDI, y compris les ouvriers qui bénéficient de la formation continue, et une mobilité nomade, marquée par de fréquents changements d'employeurs, laquelle concerne plus particulièrement les employés, les femmes, en contrats à durée déterminée, dans les services ou le commerce.

De la confiance mais un besoin de conseils

81% des salariés ont une bonne idée de leur valeur sur le marché de l'emploi et 74% pensent qu'ils pourront retrouver facilement un emploi.

En revanche, seulement 1/3 des salariés qui ont été mobiles en 2007 ont bénéficié de conseils pour accompagner leur changement (que ce soit de la part de leur hiérarchie, de leur RH ou d'extérieurs).

Fait notable, les responsables RH de l'entreprise ne sont pas désignés comme des interlocuteurs de référence dans la recherche de mobilité, quelle que soit la CSP.

Les salariés mobilisent différemment les intermédiaires de l'emploi – cabinets de recrutement, agences d'intérim et de placement, service public de l'emploi – selon leur catégorie professionnelle: si 50% des répondants font confiance à l'intérim, ils sont 82% parmi les ouvriers et 51% du côté des professions intermédiaires. Les cadres font confiance pour 66% d'entre eux aux sociétés de conseil en recrutement.

Contacts presse :

Laurence BLAY – Chargée des relations médias Groupe Adecco - 04 72 82 61 07 – 06 22 17 11 75 - laurence.blay@adecco.fr

Sarah-Pearl BOKOBZA – Directrice relations médias Groupe Adecco - 01 49 70 91 77- 06 10 86 01 72 - sarah-pearl.bokobza@adecco.com

A propos d'Adecco

Le Groupe Adecco est le leader mondial des services en ressources humaines.

En France, le Groupe Adecco couvre tous les champs de l'emploi. Le placement de candidats intérimaires, cœur du métier, s'est enrichi de compétences spécifiques : conseil en recrutement et organisation, intérim spécialisé, recrutement de cadres, formation, gestion du capital humain, externalisation de services et études en ressources humaines, en s'appuyant sur un ensemble de marques expertes dans leur domaine : Adecco, Adecco Quick Médical Service, Adecco à domicile, Adia, Ajilon, Alexandre Tic, Altedia, Lab'Ho, Novitec et Idées intérim.

Pour réaliser l'adéquation parfaite entre les ambitions des candidats et les besoins des entreprises, Adecco a adopté une organisation par lignes d'expertise : Industrie, Office, Vente Marketing et Événementiel, Technologies de l'Information, Médical et Science, Ingénierie, Finance et Juridique, Conseil stratégique et opérationnel en RH et communication.

En 2007, grâce à ses réseaux répartis sur toute la France, le groupe Adecco a fait travailler plus de 800 000 intérimaires dans plus de 127 000 entreprises et a placé en CDD ou CDI 10 400 personnes.

Des informations complémentaires sont consultables sur www.adecco.fr